



Fédération de Tennis de Table du Québec Inc.
4545, avenue Pierre-de-Coubertin, C. P. 1000, Succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2

PROCÈS-VERBAL
Assemblée Générale Annuelle – F.T.T.Q.
Salle Des Ormeaux, Cap-de-la-Madeleine
6 juin 2010

1. Ouverture de l'Assemblée

Le président de la Fédération, Monsieur Yves Surprenant, ouvre la réunion à 13h03.

2. Mot de bienvenue

Monsieur Yves Surprenant souhaite la bienvenue à tous les délégués à l'assemblée générale annuelle 2010 et les remercie de leur participation.

3. Vérification des présences

Le directeur général, Jacques Plamondon, fait un à un l'appel des délégués à partir de la liste des délégués inscrits. Trente-deux (32) délégués sont présents sur trente-quatre (34) inscrits.

4. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

M. Normand Bélanger propose Yves Surprenant comme président d'assemblée.
Aucune autre proposition.

M. Yves Surprenant accepte le rôle de président d'assemblée.

M. Yves Surprenant propose Rémi Tremblay comme secrétaire d'assemblée.
Aucune autre proposition

M. Rémi Tremblay accepte et est nommé secrétaire d'assemblée.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution : **Que :** L'ordre du jour de l'AGA du 6 juin 2010 soit adopté tel que déposé.

Proposé par : Martin Marcotte

Secondé par : Céline Laforce

Unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal (2009)

Résolution : **Que :** Le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 7 juin 2009 soit adopté tel que présenté.

Proposé par : Patrick Loiselle

Secondé par : Christopher Kafenzakis

Unanimité

7. Rapports

7.1 **Rapport du secrétaire – F.T.T.Q.**

Le rapport du secrétaire du Conseil d'Administration (Christopher Kafenzakis) est déposé à l'intérieur du rapport annuel soumis aux délégués. Le taux de participation des membres du Conseil aux réunions en 2009-2010 a été de 53 présences sur 56, soit 94.6%. Cinquante-deux (52) résolutions ont été adoptées au cours des huit (8) réunions du Conseil.

Résolution : **Que :** Le rapport du secrétaire soit adopté tel que présenté.

Proposé par : Normand Bélanger

Secondé par : Mathieu Thibeault

Unanimité

7.2 **Rapport du trésorier – F.T.T.Q.**

Le trésorier M. Normand Bélanger passe en revue les états financiers de la Fédération préparés par la firme Gosselin et Associés (1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010). Il en explique les grandes lignes aux délégués les particularités des états financiers. Au 31 mars 2010, la Fédération présente un surplus 44 597\$ à l'Élite et un déficit de 33 797\$ au Régulier. La Fédération présente donc un surplus cumulatif de 10 800\$ au 31 mars 2010.

Résolution : **Que :** Le rapport du trésorier et les états financiers de la Fédération préparés par la firme Gosselin et Associés soient adoptés tels que présentés.

Proposé par : Jean-François Vary

Secondé par : Mathieu Thibeault

Unanimité

7.3 **Rapport du directeur général**

Le directeur général Jacques Plamondon explique et commente son rapport inclus dans le rapport annuel. Il insiste sur l'importance des programmes de recrutement comme le Groupe mondial qui favorise l'éclosion de talents avant l'âge de douze (12) ans ainsi que sur l'extrême urgence d'augmenter la coopération entre les différents entraîneurs au Québec et plus spécialement, entre ceux du CHP-Montréal et du club Prestige.

Résolution : **Que :** Le rapport du directeur général soit adopté tel que présenté.

Proposé par : Céline Laforce

Secondé par : Henri Hébert

Unanimité

7.4 **Rapport du président**

Le président Monsieur Yves Surprenant explique et commente son rapport inclus dans le rapport annuel. Le président sortant souligne à quel point il trouve que les athlètes de l'Équipe du Québec ont eu de la difficulté à terminer leurs matchs en force lors des derniers Championnats canadiens 2009. De plus, il affirme que l'importance du CHP-Montréal dans le paysage pongiste québécois fait l'unanimité et que le rapatriement de celui-ci au bureau de la Fédération est une nécessité. Le président souligne également le travail acharné de Réal Poudrier et de Normand Bélanger au niveau des officiels.

Résolution : **Que :** Le rapport du président soit adopté tel que présenté.

Proposé par : Patrick Loiselle
Secondé par : Maurice Lacasse
Unanimité

7.5 Rapport du directeur technique

Rémi Tremblay explique et commente son rapport inclus dans le rapport annuel. Il fait le point sur la performance mitigée (entraîneurs et joueurs) lors des derniers Championnats canadiens. Le manque de cohésion et de focalisation de plusieurs individus l'ont déçu. Par ailleurs, il souligne le bon travail de Jean-Baptiste Bertrand dans le cadre du programme du groupe Mondial qui a réuni près d'une centaine de joueurs de moins de 13 ans durant toute la saison. Finalement, une note sur les coûts engendrés (approx. 1 500\$) par la Fédération lors du Championnat junior du Québec nous fait réaliser à quel point cette implication peut être importante, ce que plusieurs clubs ne réalisent peut-être pas.

Résolution : **Que :** Le rapport du directeur technique soit adopté tel que présenté.

Proposé par : Ling Kun Yang
Secondé par : Suzie Bishop
Unanimité

8. Période de questions

Aucune autre question n'a été posée, les titulaires ayant répondu au fur et à mesure aux interrogations des membres.

9. Nomination du vérificateur – comptable

À la suite des explications du directeur général sur l'augmentation de la facture de la firme Gosselin et Associés, les délégués demandent à la Fédération de recueillir quelques soumissions (2 ou 3) pour 2011-2012 et de les présenter lors de l'Assemblée annuelle de 2011.

Résolution : **Que :** La firme Gosselin et Associés soit nommée à nouveau comme vérificateur – comptable pour l'année financière 2010-2011.

Proposé par : Normand Bélanger
Secondé par : Céline Laforce

Unanimité

10. Nomination du président d'élection

Jacques Plamondon explique les règles d'élection et de nomination.

- a. Marie-Andrée Lévesque propose Jacques Plamondon à titre de président d'élection. La proposition est secondée par Martin Marcotte.

Jacques Plamondon accepte.

- b. Normand Bélanger propose Rémi Tremblay à titre de secrétaire d'élection. La proposition est secondée par Karine Dumontier.

Rémi Tremblay accepte.

- c. Martin Marcotte propose Jean-Baptiste Bertrand et Denis Dumaresq à titre de scrutateurs. La proposition est secondée par Normand Bélanger.

Jean-Baptiste Bertrand et Denis Dumaresq acceptent.

- d. Il est proposé par Maurice Lacasse de ne pas divulguer les résultats de vote et de détruire les bulletins après chaque élection.

La proposition est secondée par Yves Lévesque.

Adopté à l'unanimité

11. Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

- a. Jacques Plamondon ouvre les candidatures au poste de directeur.

M. Normand Bélanger propose M. Réal Poudrier

M. Thierry Verviers propose M. Pierre-Luc Frigon

M. Valeriu Cuchirita propose M. Thierry Verviers

Aucune autre proposition.

Jacques Plamondon met fin aux mises en candidature.

Thierry Verviers refuse (il est d'ailleurs non éligible : contractuel auprès de la FTTQ).

Pierre-Luc Frigon accepte.

Réal Poudrier accepte.

Vote : Suite au vote des délégués, Pierre-Luc Frigon est élu au poste de directeur pour une période de deux ans et les bulletins de vote sont détruits par les scrutateurs.

- b. Jacques Plamondon ouvre les candidatures au poste de VP-Administratif

M. Marcotte propose Yves Surprenant
Aucune autre proposition.

Jacques Plamondon met fin aux mises en candidature.

Yves Surprenant accepte le poste.

Yves Surprenant est élu au poste de VP-Administratif pour une période de deux ans.

- c. Jacques Plamondon ouvre les candidatures au poste de Président.

Patrick Loiselle propose M. Maurice Lacasse.
Pierre-Luc Frigon propose M. Réal Poudrier
Aucune autre proposition.

Jacques Plamondon met fin aux mises en candidature.

Réal Poudrier refuse le poste.

Maurice Lacasse accepte le poste.

Maurice Lacasse est élu au poste de Président pour une période de deux ans.

12. Affaires nouvelles

- Maurice Lacasse demande d'effectuer une motion de remerciement aux membres qui quittent le conseil d'administration (Christian Foisy et Réal Poudrier).
Adopté à l'unanimité
- Jean Émond demande des explications et détails sur le contrat qui lie la Fédération et le Collège Letendre en ce qui a trait à la location des plateaux pour la tenue des Circuits. Le directeur général répond qu'il reste encore un an à l'entente. Cette demande de la part de M. Émond provient d'une certaine inquiétude de perdre ce plateau et ainsi la possibilité de se retrouver sans endroit pour la tenue des compétitions en 2012. De plus, il fait la suggestion d'ajouter quelques éléments aux Circuits pour susciter un intérêt plus grand (musique pendant les échauffements, ambiance générale, etc.).
- Maurice Lacasse demande au directeur général si le projet de Centre d'entraînement au Stade Olympique pourrait toucher le tennis de table. M. Plamondon affirme qu'une rencontre a déjà été effectuée en compagnie de Jean-Baptiste Bertrand et du Ministère en ce sens et que le tennis de table figure dans les dix (10) premiers sports approchés.
- Normand Bélanger propose de cacher les miroirs présents dans le gymnase #3 à l'étage lors des Circuits en 2010-2011.
- Karine Dumontier s'interroge sur le plan d'action qui sera mis en place au niveau du recrutement et du suivi lors des stages du groupe mondial. Jacques Plamondon réitère ce sera une réelle priorité pour la Fédération et en particulier, pour le nouvel entraîneur-chef de l'Équipe du Québec.

- Jean Émond revient à la charge en mentionnant qu'il serait important d'offrir des officiels pour les matchs cruciaux dans les catégories plus faibles lors des Circuits. Il en va ainsi pour l'image et le sérieux du tennis de table. De plus, il propose que ces matchs se déroulent dans le gymnase #1.
- Hugo Fleurant demande à la FTTQ pour les prochaines années de distribuer une description de tâches des différents postes vacants ainsi que l'implication s'y rattachant. Jacques Plamondon lui décrit sommairement l'implication que nécessite un poste sur le CA de la Fédération.

13. Levée de l'assemblée

Mme Céline Laforce propose la levée de l'assemblée.

La proposition est secondée par M.Patrick Loiselle.

Adoptée à l'unanimité à 14h54.

Rémi Tremblay, secrétaire d'assemblée